



La disparition du « frère aîné »



Mgr Bernard Tissier de Mallerais (1945-2024)

Poussé par des candidats au sacerdoce soucieux d'avoir une bonne formation, au lendemain du concile Vatican II, Mgr Marcel Lefebvre a fondé le Séminaire international Saint-Pie X à Fribourg. Le 13 octobre 1969, Mgr Lefebvre y accueillait les "nouveaux" qui se présentent pour la plupart en habit civil.

L'abbé Paul Aulagnier (1943-2021) éprouvait alors une sorte de déception, mêlée d'inquiétude : les candidats réunis pour cette première année académique ne lui semblent guère fiables. La faiblesse des troupes se manifeste bientôt : « Après une toute simple bénédiction des soutanes le 17 octobre [1969], certains séminaristes rougissent d'en paraître revêtus à l'université. » Le dimanche suivant, Mgr Marcel Lefebvre

et ses séminaristes partaient en pèlerinage à Notre-Dame de Bourguillon...

C'était il y a 55 ans ! Et il n'y a aujourd'hui dans notre grande famille de la Fraternité plus aucun témoin vivant de ces moments : notre cher Mgr Bernard Tissier de Mallerais (1945-2024), qui fit partie de ces premiers séminaristes et qui reçut la soutane il y a 55 ans – et qui donc était un peu comme notre frère aîné dans la Fraternité –, s'en est allé au début du mois d'octobre et ses obsèques ont été célébrées au séminaire d'Ecône.

A l'initiative de l'abbé Thibaud Favre, alors prieur à Enney, Mgr Tissier de Mallerais avait accepté de revenir à Fribourg en octobre 2019 pour le 50^e anniversaire de cette naissance du séminaire. Durant son homélie, qui s'apparentait plutôt à une causerie, Mgr Tissier de Mallerais nous avait raconté « comment la Divine Providence a suscité l'ancien archevêque de Dakar pour sauver le sacerdoce catholique ».

C'était toujours avec joie et émotion que Mgr Tissier de Mallerais évoquait les débuts de la Fraternité, encourageait les jeunes lévites, s'intéressait au développement de sa famille spirituelle. Nous vous proposons ci-dessous quelques mots qu'il a prononcés en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet en 2017. Le combat de la Tradition ne s'arrête pas avec la mort de cet évêque fidèle, nous devons reprendre le flambeau, demeurez nous-mêmes profondément attachés à l'héritage qu'il nous a transmis.

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD

« Je professe ma foi entière dans le redressement de la Sainte Église »

Nous en sommes aujourd'hui, chers fidèles, dans la nécessité de faire des professions de foi face aux erreurs professées en haut lieu dans l'Église. (...)

Tout d'abord avec le cardinal Pie, évêque de Poitiers au XIX^e siècle : « Je professe, et Nous professons que

Notre-Seigneur Jésus-Christ est Roi par droit de naissance et par droit de conquête en tant qu'Il est le seul homme qui soit Dieu par la très sainte incarnation, et d'autre part qu'Il a gagné nos âmes par le prix de son sang. Et que par conséquent, Il est roi et souverain de toutes créatures et de toutes les choses humaines, dont aucune ne se soustrait à son domaine, en particulier l'État. »

Avec le pape saint Pie X : « Je soutiens, et je soutiendrai jusqu'à mon dernier souffle, s'il plaît à Dieu, la foi des pères dans le charisme, la grâce certaine de la vérité qui est, qui a été et qui sera toujours dans la succession de l'épiscopat depuis les apôtres, afin que soit tenu non point ce qui semble meilleur ou plus adapté à la mentalité de chaque époque, mais afin que ne soit jamais crue autrement, que ne soit jamais entendue autrement la vérité absolue et immuable prêchée dès l'origine par les apôtres. Voilà la véritable notion de la Tradition. Une vérité absolue et immuable prêchée dès l'origine par les apôtres et qui s'est transmise par la succession de l'épiscopat jusqu'à nous, la succession des évêques catholiques. »

Avec le pape Pie IX qui régna au XIX^e siècle : « Je professe que la doctrine de la foi - c'est bien actuel ! - la doctrine de la foi que Dieu a révélée n'a pas été proposée comme une découverte philosophique que le génie humain pût améliorer ou faire progresser, mais que cette doctrine de la foi est un dépôt divin qui a été confié à l'Épouse de Jésus-Christ pour qu'elle le garde fidèlement et l'expose infailliblement. »

Avec le pape Pie IX également au sujet de la vraie religion, unique : « Il n'y a qu'une seule religion vraie et divine - il n'y en a pas d'autres - fondée et instituée par le Christ Seigneur lui-même. Mère et nourrice des vertus, exterminatrice des vices, libératrice des âmes, indi-



catrice du vrai bonheur, elle s'appelle catholique, apostolique et romaine. »

Au sujet de l'œcuménisme, je professe avec tous les papes en particulier le pape Pie XI que l'union des chrétiens ne peut être procurée autrement qu'en favorisant le retour des dissidents à la seule et véritable Église du Christ qu'ils eurent par le passé le malheur d'abandonner. Le retour des dissidents à la seule et véritable Église du Christ, l'Église catholique. Il n'y a pas d'autres moyens.

Et enfin, au sujet de la liberté religieuse, je professe avec le pape Pie XII : « Parmi les droits humains, intangibles, se trouve la pleine liberté d'exercer le vrai culte divin. » Point. C'est clair et net. Pie XII. Le droit à la pleine liberté d'exercer le vrai culte divin. Quel est le vrai culte divin ? Vous demandez aux enfants du catéchisme, ils répondront, c'est facile, c'est le culte catholique. Et par conséquent, les parents catholiques, les parents catholiques ont un droit strict à des écoles qui correspondent à leurs convictions, c'est-à-dire à la foi catholique.

Voilà ma petite profession de foi en ce temps où nous avons besoin de professer notre foi catholique face aux adversaires, aux fils du Concile qui tiennent d'autres formules qui sont différentes, qui ne correspondent pas à la foi catholique. (...) Je vous dirai que chaque jour, je professe ma foi entière dans le redressement de la Sainte Église. Il est impossible que cette apostasie dure indéfiniment. Il est certain que l'Église va se redresser, c'est à nous d'y coopérer par les voies de la sainte Vierge, par les voies du Cœur immaculé, par ses moyens à elle et nous nous plaçons sous son entière dépendance et dans une entière confiance en ce Cœur immaculé.

**MGR BERNARD TISSIER
DE MALLERAI**

Sermon du 26 février 2017 pour les 40 ans du retour de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet à la Tradition.

Source : Saint-Nicolas-du-Chardonnet / La Porte Latine du 2 mars 2017.

Pour conserver à ce sermon son caractère propre, le style oral a été maintenu.

VIE DE NOS COMMUNAUTÉS

• PRIEURÉ DU SACRÉ-CŒUR ROUTE DES LACS 25 - 3960 SIERRE

Le **dimanche**, chapelet récité à 7h30 avant la messe chantée de 8h00.

Le **premier vendredi** du mois, heure sainte à 17h00 et messe à 18h00.

Le **premier samedi** du mois, heure sainte à 17h00 et messe à 18h00.

Le **jeudi**, chapelet récité devant le Très Saint Sacrement à 17h15.

• CHAPELLE DE LA STE-FAMILLE R. DE LA BOURGEOISIE 9 - 1950 SION

Le **dimanche**, chapelet récité à 9h00 avant la grand-messe de 9h30.

Le **vendredi**, heure sainte à 17h00 avec chapelet à 17h15.

Les autres jours, chapelet à 17h15 avant la messe du soir.

Jeunesse du Christ-Roi (JCR) : réunion bimensuelle.

Croisade Eucharistique : réunion mensuelle (salle paroissiale).

Cercle des mamans : réunion mensuelle (hors vacances scolaires), le 3^e jeudi à 20h15 (salle paroissiale).

Légion de Marie : réunion tous les mardis (hors vacances scolaires) à 18h45 (salle paroissiale).

• ECOLE FLEURS DE MAI R. DU RAFFORT 24 - 1908 RIDDES

Le **jeudi**, messe à 8h30 à Ecône.

Catéchisme : le mercredi de 14h30 à 15h30. *Rens: abbé François KERIVZIC à Ecône (tél. 027 305 10 80).*

Catéchisme pour adultes débutants. Les cours ont lieu tous les lundis, de 18h15 à 19h15. *Rens. : abbé Vincent d'André à Ecône (tél. 027 305 10 89).*

Catéchisme pour adolescents : les cours ont lieu les vendredis (hors vacances scolaires) à 19h30.

Atelier de dessin et de peinture : le 3^e mercredi du mois, de 19h30 à 21h00. Contact : abbé Berteaux.

Carnet paroissial

Baptême

Ont été régénérées par les eaux du saint baptême :

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Annonces

• **Croisade Eucharistique** : le 3 nov. après la messe de 9h30.

• **Prière des mamans pour les vocations** : le 3 nov. après la messe de 9h30.

• **Cercle des mamans** (3^e jeudi du mois) : 21 nov. à 20h15.

• **Messe matinière à Sion** : tous les mardis à 6h15, sauf avis contraire,

• **Réunion du Tiers Ordre de la Fraternité** : 14 nov. à 20h à la chapelle de la Ste-Famille à Sion.

A noter dans vos agendas

• **Samedi 30 novembre**, marché artisanal de Noël de 10h à 18h à l'école Fleurs de Mai.

• **Dimanche 1^{er} décembre** à Sion après la messe de 9h30 : vente au profit du Carmel de Chexbres

• **Dimanche 1^{er} décembre** à Sion

après la messe de 9h30 : vente de couronnes de l'Avent au profit du MJCR.

• **Samedi 7 décembre**, place du Scex, Sion, de 15h à 16h, prière publique pour les enfants à naître.



Présentation de la Vierge Marie. Mosaïque du monastère de Daphni en Grèce : le grand prêtre est debout dans une chaire de style byzantin. Il se penche vers Marie qui lui est présentée par ses parents.

Laisse ton enfant vivre
L'avortement tue

Prières publiques pour les enfants à naître et leurs parents

7 décembre 2024

Oui à l'enfant

Sion 15h00
Place du Scex
avec la participation de Choisir la Vie

CONTACTS

Pour prendre contact ou rendez-vous avec un prêtre, vous avez la possibilité d'appeler au prieuré ou encore sur sa ligne fixe directe ; les prêtres ont également une adresse email à laquelle ils peuvent être joints directement :

• Prieuré du Sacré-Cœur	tél. 027 455 53 22	email	sierre@fsspx.ch
• abbé Alain-Marc Nély	tél. 027 558 95 02	email	a.nely@fsspx.email
• abbé Jean-Jacques Udressy	tél. 027 558 97 68	email	jj.udressy@fsspx.email
• abbé Olivier Berteaux	tél. 027 558 97 46	email	o.berteaux@fsspx.email
• abbé Claude Pellouchoud	tél. 027 558 91 49	email	c.pellouchoud@fsspx.email

Honoraires des messes : une messe 20.- francs / une neuvaine 200.- francs / un trentain 800.- francs

CALENDRIER DES MESSES POUR NOVEMBRE 2024

		Sion	Sierre
Ven 1^{er}	FETE DE TOUS LES SAINTS, 1^e cl. Fête d'obligation	09h30 18h00	08h00
			05h45
Sam 2	Commémoration de tous les fidèles défunts, 1^e cl. <i>Premier samedi du mois</i>	07h00 07h30 08h00	06h15 06h45 17h15 18h00
Dim 3	4^e dimanche après l'Épiphanie transféré, 2^e cl. <i>Quête en faveur de l'école Fleurs de Mai</i> <i>Prière des mamans pour les vocations et croisade eucharistique après la messe</i>	09h30 18h00	08h00
Lun 4	Saint Charles Borromée, évêque et confesseur, 3 ^e cl. Mm. des saints Vital et Agricola, martyrs	18h00	06h45
Mar 5	Tous les saints du diocèse, 3 ^e cl.	18h00	06h45
Mer 6	De la férie, 4 ^e cl.	18h00	06h45
Jeu 7	De la férie, 4 ^e cl.	07h45	18h00
Ven 8	De la férie, 4 ^e cl. – Mm. des quatre saints Couronnés, martyrs	18h00	06h45
Sam 9	Dédicace de l'Archibasilique du très Saint Sauveur, 2^e cl. Mm. de saint Théodore, martyr	07h45	06h45
Dim 10	5^e dimanche après l'Épiphanie (transféré), 2^e cl.	09h30 18h00	08h00
Lun 11	Saint Martin, évêque et confesseur, 3 ^e cl. Mm. de saint Menne, martyr	18h00	06h45
Mar 12	Saint Martin, pape et martyr, 3 ^e cl.	18h00	06h45
Mer 13	Saint Didace, confesseur, 3 ^e cl.	18h00	06h45
Jeu 14	Saint Josaphat Évêque et martyr 3 ^e cl.	07h45	18h00
Ven 15	Saint Albert le Grand, évêque, confesseur et docteur, 3 ^e cl.	18h00	06h45
Sam 16	Sainte Gertrude, vierge, 3 ^e cl.	07h45	06h45
Dim 17	6^e dimanche après l'Épiphanie (transféré), 2^e cl.	09h30 18h00	08h00
Lun 18	Dédicace des basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul, 3 ^e cl.	18h00	06h45
Mar 19	Sainte Elisabeth de Hongrie, reine et veuve, 3 ^e cl.	18h00	06h45
Mer 20	Saint Félix de Valois, confesseur, 3 ^e cl.	18h00	06h45
Jeu 21	Présentation de la Très Ste Vierge, 3^e cl.	07h45	18h00
Ven 22	Sainte Cécile, vierge et martyr, 3 ^e cl.	18h00	06h45
Sam 23	Saint Clément 1 ^{er} pape et martyr, 3 ^e cl.	07h45	06h45
Dim 24	24^e et dernier dimanche après la Pentecôte, 2^e cl. <i>Vente au profit du Carmel après la messe</i>	09h30 18h00	08h00
Lun 25	Sainte Catherine d'Alexandrie, vierge et martyre, 2^e cl. (à Sierre, 1^e cl.)	-----	06h45
Mar 26	Saint Sylvestre, abbé, 3 ^e cl. Mm. de saint Pierre d'Alexandrie, évêque et martyr	18h00	06h45
Mer 27	De la férie, 4 ^e cl.	18h00	06h45
Jeu 28	De la férie, 4 ^e cl.	07h45	18h00
Ven 29	De la Férie, 4 ^e cl – Mm. de saint Saturnin, martyr <i>Début de la neuvaine à l'Immaculée Conception</i>	18h00	06h45
Sam 30	Saint André, apôtre, 2^e cl.	07h45	06h45